

Bierges, le 6 novembre 2019

Administration Communale
de et à
6440 FROIDCHAPELLE

Par recommandé avec AR et par courriel

Objet : Assemblée Générale Ordinaire – Convocation et Ordre du Jour

Madame la Directrice Générale,

Nous vous informons que l'Assemblée Générale Ordinaire du REW se tiendra le **lundi 9 décembre 2019 à 19h00** dans le bâtiment sis rue Provinciale 265 à 1301 Bierges, sur l'ordre du jour suivant :

- Démission d'un associé (inBW) par transfert de sa part au profit d'un autre associé (Ville de Wavre)
- Modification des statuts
- Approbation du plan stratégique 2020-2022 et du plan d'adaptation 2020.
- Démission et nomination d'un administrateur

Conformément à nos statuts, chaque associé personne morale, désigne cinq délégués à l'assemblée générale. Tout délégué peut donner à un autre délégué désigné par le même associé une procuration écrite (par courrier ou courriel) pour le représenter à une assemblée et y voter en ses lieux et place.

La présente convocation, la note de synthèse, la proposition de décision et la documentation y afférente vous ont été transmises par courriel à l'adresse suivante : anne.aelgoet@commune-froidchappelle.be, afin de vous permettre de préparer le dossier.

Voudriez-vous soumettre à votre plus proche conseil communal l'Ordre du Jour de notre Assemblée et **nous faire parvenir l'extrait de la délibération.**

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que l'article L1523-12 § 1^{er} du Code de la démocratie locale et décentralisée, impose aux délégués communaux à l'Assemblée Générale de rapporter, chaque fois que le conseil communal se prononce, les décisions de ce conseil. A défaut de délibération, cet article prévoit des modalités de votes spécifiques.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.


La Présidente du Conseil d'administration
Anne Masson